

Le 23 juin 2014

RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE DE LA FRANCE

La Banque de France publie ce jour les résultats annuels 2013 de la balance des paiements de la France.

En 2013, le solde des **transactions courantes** est déficitaire de 30,3 milliards d'euros, soit 1,4 % du PIB. Ce déficit ne marque pas de réelle amélioration par rapport à celui de 2012 qui est de 31,8 milliards¹.

Ces chiffres sont élaborés pour la première fois selon la nouvelle méthodologie du Fonds Monétaire International, qui permet de mieux refléter la chaîne mondiale des échanges internationaux de biens et services. Les données publiées les années antérieures ont donc été révisées pour intégrer à cette occasion l'ensemble des améliorations de mesure. Ces révisions conduisent notamment à réduire, à hauteur de 0,4 point de PIB sur chacune des années 2011 à 2013, le déficit des transactions courantes.

L'indicateur européen des transactions courantes ressort à $-1,3\%^2$ pour la France, soit une valeur qui ne se situe pas dans la zone d'alerte. Le seuil d'alerte fixé par la Commission européenne est franchi lorsqu'en moyenne durant les trois dernières années, le solde des transactions courantes est inférieur à -4 % ou supérieur à +6 % du PIB.

Première composante des transactions courantes, les échanges de **biens et de services** poursuivent en 2013 l'amélioration observée en 2012. Le déficit des biens et services s'établit en 2013 à 24 milliards soit une réduction de 6 milliards par rapport à l'année précédente. En 2012, il s'était réduit de 11 milliards par rapport à 2011.

Cette diminution du déficit des biens et services est due au **fléchissement des importations de biens**, qui baissent de 2%, à 480 milliards, alors qu'elles étaient stables en 2012. La baisse des prix du baril en euros (-5,8 % en 2013) contribue fortement à celle de la facture énergétique (-6,9 % selon les données douanières CAF-FAB). Plus généralement, les importations de la plupart des grandes classes de produits décroissent.

Les exportations de biens sont stables en valeur en 2013, à 437 milliards et enregistrent une légère diminution en fin d'année.

L'essentiel du déficit des biens de la France provient du déséquilibre de ses échanges avec la zone euro (-31 milliards sur -42 au total), en particulier avec l'Allemagne.

¹ Chiffre révisé selon la nouvelle méthodologie du Fonds Monétaire International.

² Actualisé avec les données du présent rapport et des comptes nationaux établis selon les nouvelles normes internationales.

Les **échanges de services** dégagent un excédent comme les années précédentes mais cet **excédent est en diminution**. Il passe de 25 milliards en 2012 à 18 milliards en 2013. Les **échanges de services** (ensemble des services importés et exportés) sont certes plus dynamiques que ceux de biens. Cela résulte de multiples facteurs, dont les possibilités qu'offrent les technologies de l'information pour vendre des services à distance. Mais les importations de services croissent davantage que les exportations (respectivement +9% et +4%).

Les voyages restent une composante importante des exportations de services. Les recettes nettes, quasi stables en 2013, avaient progressé de 3 milliards de 2011 à 2012 pour atteindre 10 milliards.

Les pays qui contribuent le plus à l'excédent des **services** sont la Suisse, le Royaume-Uni et l'Allemagne. De façon plus générale, la France enregistre un excédent – souvent modeste – avec la plupart des pays.

Seconde composante des transactions courantes, les **revenus enregistrent une nouvelle baisse**, passant de – 2 milliards en 2012 à - 6 milliards en 2013. Leur solde était positif en 2011. Le rôle significatif des revenus dans les transactions courantes reflète principalement les profits tirés de l'activité internationale des groupes français et, en sens inverse, la charge d'intérêts de l'endettement auprès des non-résidents.

La baisse observée est due plus particulièrement à la réduction de la détention de titres obligataires étrangers et à la baisse de leur rendement – ce qui diminue les revenus perçus - mais aussi à la hausse de l'endettement vis-à-vis des non-résidents. Les investisseurs étrangers ont en effet accru leur intérêt pour la dette française – notamment publique - et à ce titre davantage de revenus leur ont été versés.

* *

Le déficit du compte des transactions courantes est financé par des entrées de capitaux mesurées par le **compte financier**.

L'année 2013 confirme la tendance à la décrue des **investissements directs français à l'étranger** enregistrée depuis 2009. Le mouvement est tel qu'au lieu de sorties de capitaux, les opérations d'investissements directs se soldent en 2013, pour la première fois depuis longtemps, par des entrées nettes. En 2012, le solde net des investissements directs étrangers se traduisait par des sorties de capitaux pour 14 milliards, alors qu'on observe des **entrées de capitaux de 5 milliards en 2013**.

- au sein des **investissements français à l'étranger**, les opérations en capital social, investissements immobiliers compris, qui reflètent généralement des engagements stratégiques, aboutissent à des entrées de capitaux pour 1,5 milliard, ce qui signifie que les désinvestissements et cessions d'actifs étrangers ont été plus importants que les nouveaux investissements et apports de capitaux à des filiales non résidentes. Les variations de flux de trésorerie intragroupe s'ajoutent à ce mouvement ;
- dans le même temps les **investissements étrangers en France** connaissent aussi une tendance baissière, mais en 2013 les montants nets ont été quasi stables. Ils passent de 12 milliards en 2012 à 13 milliards en 2013, après consolidation des opérations transfrontières intragroupe. Dans ce total, les investissements immobiliers représentent 5 milliards.

En 2013, comme la plupart des années précédentes, les **investissements de portefeuille** – représentatifs des opérations sur titres (obligations et titres à court terme) – constituent une source essentielle d'entrées de capitaux, ce qui a permis, au-delà de la contribution au déficit des transactions courantes, de répondre aux besoins de financements internationaux des résidents en s'appuyant sur des ressources obtenues elles aussi de l'étranger (rubrique « **autres investissements** »).

La balance des paiements ainsi établie contribue aux variations de la **position extérieure nette**.

La position extérieure nette, qui représente le patrimoine ou l'endettement net de la France visà-vis de l'extérieur, se creuse à -351 milliards³, soit -16,6 % du PIB au lieu de -236 milliards et -11,3 % du PIB en 2012.

La position prend en compte les flux nets de placements accumulés au cours du temps, ainsi que des effets de valorisation (évolution du cours de l'euro contre les autres monnaies, modification de la valeur de marché des titres obligataires, prix des actions). La dégradation de la position extérieure entre 2012 et 2013 (-115 milliards) est essentiellement imputable à l'accroissement de l'endettement externe des administrations publiques auprès de l'étranger et aux évolutions de valeur des avoirs et engagements sur l'étranger.

Sur le long terme, la structure et l'évolution de la position extérieure reflètent en particulier **le placement régulier auprès d'investisseurs étrangers des titres de dette**. Ceux-ci détiennent aujourd'hui des titres publics français pour plus de 1000 milliards, ce qui constitue la principale composante débitrice de la position extérieure.

La position des banques vis-à-vis de l'étranger est équilibrée.

La **dette extérieure nette** qui mesure le financement de l'économie par l'étranger (titres du marché monétaire, obligations, prêts-emprunts) représente 32,6 % du PIB en 2013, comme en 2012.

Le stock des investissements directs, qui représentent les prises de participation stratégiques, est créditeur : les investissements directs français à l'étranger sont supérieurs aux investissements directs étrangers en France, à hauteur de 389 milliards en 2013.

Le ratio de la position extérieure nette rapportée au PIB, qui s'établit à -16,6%, a été révisé à la hausse de 3,3 points pour chacune des années 2011 à 2013, du fait de l'application des nouvelles normes mondiales et de l'amélioration de la collecte de données statistiques.

La position extérieure de la France reste sensiblement inférieure au seuil de 35 % du PIB fixé par la Commission européenne pour chacun des États membres. Au-delà des fluctuations des marchés qui influencent l'évolution annuelle de la position, la tendance est à l'accroissement de la position débitrice du fait de la persistance du déficit des transactions courantes.

Le rapport annuel de la balance des paiements ainsi que les informations sur les séries statistiques téléchargeables sont consultables sur le site internet de la Banque de France : www.banque-france.fr

Service de presse de la Banque de France : 01 42 92 39 00

³ Mesure dite « en valeur mixte » : selon cette mesure les actions cotées sont évaluées en valeur de marché et les actions non cotées en valeur comptable. Il s'agit de la mesure de référence retenue dans le tableau de bord européen pour la procédure de surveillance des déséquilibres excessifs.